

Laurence Perpétue DENEKRE

N^o 27
 Dénékre
 Laurence Perpétue
 Legitime

L'an mil huit cent cinquante deux, le quinze jour du mois
 d'août, à cinq heures du soir, s'assemblant nous Louis Joseph Obert maire
 officier de l'état civil de la Commune de Mizeron, Canton et arrondis-
 sement de Saint Omer, Département du Pas de Calais, a comparu
 François Joseph Dénékre, âgé de trente six ans, cultivateur,
 demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant
 du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile
 aujourd'hui à deux heures du matin, et de Dame Marie
 Prudence Ducrocq, âgée de trente neuf ans son épouse
 auquel enfant il a été donné les surnoms de Laurence Perpétue.
 Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence
 de Louis Joseph Montrebert âgé de cinquante sept ans,
 instituteur et de Jean François Galet, âgé de cinquante
 ans, ourcier charpentier, tous deux domiciliés en cette
 Commune, et ont le comparant et le premier témoin signé
 avec nous le présent acte, le second témoin a déclaré
 ne savoir signer de ce interpellé, après lecture faite.

L. Montrebert
 J. Galet
 J. Obert

N^o 28